



DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de ses activités, la SGIG pourrait diffuser, et ce pendant une durée de 2 ans, la (les) photographie(s) ou vidéo(s) sur lesquelles je figure ou figure mon enfant, en vue de les mettre à la disposition. Ces photos ou vidéos seront prises lors des entrainements ou toutes autres activités. Elles seront diffusées exclusivement sur les supports visuels suivants :

- Publication sur le site internet <https://soig.fr>
- Publication sur Facebook
- Publication sur Instagram
- Affichage au gymnase, lors du Gala de fin d'année et lors du forum des associations

Toute personne ayant un droit exclusif sur son image et l'utilisation qui en est faite, à défaut d'accord de votre part dans le cadre de la présente autorisation, votre image ne pourra faire l'objet d'une quelconque fixation, utilisation, diffusion ou commercialisation.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par courrier ou email à gym.illkirch@gmail.com

La (les) photographie(s) ne sera (ont) ni communiquée(s) à d'autres personnes, ni vendue(s), ni utilisée(s) à d'autres usages.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui me concernent ou qui concernent mon enfant est garanti. Je pourrai donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je dispose du droit de retrait de cette photographie si je le juge utile.